

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3205 - Jeudi 26 Juillet 2018 - Prix : 200 Fc

RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT SESSION 2018

37.02% d'admis, un léger mieux...



**Prières aux heures officielles
Du 11 au 16 Avril 2018**

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fadjr : 04h 59mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 20mn

Maghrib: 18h 08mn

Incha: 19h 22mn



PRÉPARATIFS DU SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

A J-4, «tout semble fin prêt»

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

MEETING DE LA MOUVANCE À NTSOUDJINI

" La communauté internationale n'a qu'à nous aider à récupérer Mayotte "

La campagne pour le référendum se poursuit. L'opposition, qui assure qu'il n'y aura « pas de vote » et la mouvance qui crie déjà victoire sont amenés régulièrement à se croiser lors de leurs tournées dans les régions et les îles. Ntsoudjini, après que l'opposition y ait tenu un rassemblement, a accueilli à son tour la mouvance présidentielle, mardi dernier.

A Ntsoudjini, chef lieu de la préfecture d'Itsandra, les partis de la mouvance présidentielle ont tenu un grand meeting pour le OUI au référendum du 30 juillet prochain, Ripostant à l'appel de la communauté internationale pour un large consensus avant la tenue du scrutin, la Crc a exhorté cette dernière à apporter son soutien sur la question de l'île comorienne de Mayotte si réellement elle souhaite aider le pays.



Ambiance festive au meeting du OUI à Ntsoudjini

« Si la communauté internationale veut vraiment nous aider, elle n'a qu'à nous aider à récupérer Mayotte », a déclaré Yahaya Mohamed Illiyassa, secrétaire général par intérim de la Convention pour le renouveau des Comores, mardi à Ntsoudjini lors du ras-

semblement de la mouvance autour du Oui.

Le chef de l'Etat quant à lui, est revenu sur le communiqué récent de l'Union africaine dans lequel elle encourage un consensus et le dialogue entre les parties prenantes avant d'en-

visager un référendum. « Il est important que tous, nous allions voter. Nous réglerons le reste après. Ce qui nous importe, dans l'immédiat, c'est la paix et la stabilité », assure Azali Assoumani qui promet un véritable changement après la victoire du Oui.

Devant les menaces de boycott brandies par l'opposition, le président de la République se montre intransigeant: « Toute tentative de saboter le référendum sera sévèrement réprimée », a déclaré Azali à Ntsoudjini, une ville "historique" dont est originaire Ali Bazi Selim, « père des Assises nationales ». Aux « provocations » et « tentatives de déstabilisation », le porte-parole de la présidence, Mohamed Issimaila promet d'y répondre « mais après la victoire du Oui ».

Ibnou M. Abdou

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Quand les oulémas prêchent la paix pour "sauver le pays"

Dans un contexte de vives tensions, les oulémas, dans le souci de préserver la paix, ont mis dos à dos, pouvoir et opposition, les exhortant à tenir une table ronde ouverte pour

réconcilier la nation.

A paisier les esprits afin d'initier une dynamique nouvelle susceptible d'épargner le



pays de tout cataclysme politique et social. Voilà le souhait des oulémas dans leur démarche de mettre dos à dos, la mouvance et l'opposition, principaux acteurs de la campagne autour du référendum.

Une initiative dont se réjouit Idriss Mohamed du Comité Maore. « Elle nous renvoie au meilleur de nos traditions dans les procédures de règlement pacifique des conflits, dans notre légendaire cohésion sociale qui permettait à tout un chacun de vivre sa foi dans la liberté. Elle condamne ceux qui instrumentalisent la religion pour des fins obscures », confie celui qui est connu pour ses prises de position fermes dans les débats de société les plus houleux.

Cette nouvelle voie des oulémas prouve à l'en croire, que l'espoir est permis pour ramener les deux parties à s'entendre. Mais il doute de la ré-

ponse du président de la République. « Bien évidemment, le président Azali ne les entendra pas, enfermé comme il est dans ses ambitions de pouvoir. Certains hauts responsables continueront de jeter de l'huile sur le feu et le pays subira le 30 juillet prochain son référendum dont le score est déjà fixé : plus de 80% de oui. Comme s'il suffisait d'un scrutin pour tout régler, qui plus est un scrutin illégitime », qui parle d'un « saut aventureux vers l'inconnu. Une mise en danger irresponsable du pays ».

Selon Idriss, un boycott massif du référendum sera plus pesant que des résultats frauduleux. Idriss enfin appelle à organiser le 30 juillet, une journée villes mortes dans les principales villes du pays en signe de protestation.

Mohamed Youssouf

RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT SESSION 2018

37.02% d'admis, un léger mieux...

Hier mercredi aux environs de 16h00, le jury du Baccalauréat a délégué sur les résultats avant de les proclamer. Des résultats assez satisfaisants comparés à ceux de l'année précédente, à en croire le président du jury.

Avec un taux de réussite de 37.02%, le jury du baccalauréat se dit satisfait malgré que ces résultats soient trop bas. Sur 980 inscrits en Terminale A1, seul 119 ont été admis et 336 sont autorisés à passer

le deuxième groupe. En terminale A2, ce sont 43 admis et 50 autorisés sur 178 inscrits. En Terminale A4, le jury s'est dit très satisfait des résultats car sur les 4937 candidats inscrits, 361 ont été admis et plus de 1165 ont été autorisés.

Le président a aussi exprimé sa satisfaction suite aux efforts fournis par les candidats des séries dites scientifiques comme la Terminale C, la Terminale D et la Terminale G. Au niveau de ces trois séries, les résultats flambent contrairement à l'année précédente.

En Terminale C, sur 387 candidats

inscrits 120 sont déclarés admis et 132 autorisés à passer les épreuves du 2e groupe, un chiffre qui dépasse les 12% selon les membres du jury. Quant à la série D où le nombre d'inscrits était de 996, seuls 164 ont pu s'en sortir au premier groupe et plus de 330 passeront en deuxième groupe. La série G de son côté, comptait 74 lauréats dont 10 ont passé direct et 36 sont autorisés à repasser les oraux de 2e groupe, des chiffres qui permettent aux membres du jury de saluer les efforts de tout un chacun sur tout les élèves des écoles publiques.

De l'avis général, l'on continue à observer une dégradation alarmante du niveau des élèves tous cycles confondus, du primaire jusqu'au secondaire, avec comme conséquence une baisse du niveau de nos futurs étudiants à l'université.

Pour rappel, cette année 7753 candidats étaient inscrits à Ngazidja sur les 12886 au niveau national.

A.O Yazid

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

A J-4, « tout semble fin prêt »

La Commission Electorale Nationale Indépendante rassure quant aux préparatifs du référendum du 30 juillet prochain. A J-4 du scrutin, la CENI et le Centre National de Traitement de Données Électorales (CNTDE) sis au ministère de l'Intérieur confirment que tout semble prêt. Le matériel et les documents électoraux arrivent progressivement à l'entrepôt national.

A J-4 du référendum sur le projet de révision de la Constitution, les organisateurs semblent confiants, assurant que tout est en ordre. Les forces de l'ordre ont été sensibilisées vendredi à la gendarmerie nationale, comme à chaque échéance électorale. La CENI a organisé une séance de Formation et d'échanges avec les hauts officiers de l'Armée Nationale de Développement et de la Police Nationale, au sujet de la préparation et du déroulement du scrutin référendaire du 30 juillet prochain. Presque 36 officiers composés par les Directions Régionales de la Sureté du Territoire ont suivi avec engagement, les rappels faits par les formateurs vis à vis de la loi électorale, sur les dispositions relatives à la sécurité de l'électeur, du matériel électoral et du personnel de gestion des élections.

Sur le plan technique, le fichier électoral serait prêt pour l'ensemble des bureaux de votes sur l'ensemble du territoire national. On recense 301 006 électeurs inscrits, 723 bureaux de votes, 2892 membres de bureau de vote. Les listes électorales et les listes d'émargement sont déjà empaquetées et des formations au bénéfice des CEII

et CECI ont eu lieu dans les différentes îles. Une formation des formateurs des membres des bureaux de vote a eu lieu le 16 juillet. Une formation en direction des forces de l'ordre a eu lieu le 20 juillet. D'autres formations pour les membres des bureaux de vote ont eu lieu les 21, 22 et 23 juillet, dans toutes les îles. Une formation des agents de déploiement matériel est prévue prochainement.

Sur le plan organisationnel, le matériel et les documents sensibles, « gages de la transparence du scrutin », sont prêts. Bulletins, procès-verbaux de déroulement, feuilles de dépouillement, urnes, isolements, kits électoraux sont « complets et opérationnels ». Visiblement très renforcé par tous les moyens d'information et de communication, la CENI assure compter sur la sensibilisation dans les médias pour que la participation de la plus grande majorité de la population soit effective. Dans ce sens, la CENI a produit des spots de sensibilisation. Un travail harmonieux avec les médias a été également engagé, en signant des contrats de prestation avec des organes de presse et de l'audio-visuel.

L'autre aspect jugé primordial par la CENI est l'éducation civique électorale des citoyens. Sur cette question, la CENI a signé des contrats de prestation avec des ONG pour la mise à contribution des organisations de la Société Civile : 5 ONG ont été retenues à Ngazidja ; 3 ONG à Anjouan et 3 ONG à Mohéli. De son côté, le Centre National de Traitement de Données Électorales (CNTDE), supervisé par le ministère de l'Intérieur, assure être prêt également. « Comme il n'y avait pas de recensement, le CNTDE après



confirmation de la CENI et du ministère chargé des élections du fichier électoral 2015, le centre avait la responsabilité de l'impression des listes définitives et listes d'émargement des 732 BV des 3 îles indépendantes: Mohéli 48, Anjouan 267 et Grande Comore 408 des 301 006 électeurs, travail fait et remis à la CENI depuis le 12 juillet », assure Mohamed Aboudou Hamadi, directeur du Centre.

Concernant la liste qui n'est pas encore affichée, il assure que conformément au code électoral article 27 « l'affichage des listes provisoires est obligatoire s'il y avait une révision exceptionnelle ou annuelle pour permettre aux nouveaux enrôlés de vérifier leurs coordonnées sur les listes, malheureusement il n'y avait ni l'une ni l'autre. L'affichage des listes est obligatoire le jour des élections à l'exté-

rieur et à proximité des BV, c'est pourquoi le CNTDE a remis 2 copies des listes définitives à la CENI et une copie d'émargement par BV ». A la question de savoir si on peut voter avec la carte, il répondra que « conformément au code électoral, chaque électeur inscrit sur la liste électorale doit avoir en sa possession une carte d'électeur, alors les mêmes cartes d'électeurs seront valables pour le référendum du 30 juillet prochain ». La CENI, après consultations avec le ministère chargé des élections, peut autoriser les électeurs qui ont perdu leurs cartes par négligence en général, se présenter avec la carte d'identité nationale ou le permis de conduire si l'électeur est inscrit sur la liste électorale.

Ibnou M. Abdou

Numéro	Noms et Prenom	Numéro	Noms et Prenom	Numéro	Noms et Prenom
1	AICHA AHAMADA MOUMINI	246	MOUNIRA IBRAHIM	473	MSAIDIE AMINA
4	ANLIA HAMADA	248	MOUSSOUAND MOHAMED	474	NEMATI MOUSSA
5	ANLIATI HASSANE	255	NAFDINE MOHAMED	475	NIRMA SAID
6	CHAMOUISSIA M'MADI	267	NOURDINE YOUSOUF	477	NOURDATI MOUSSA
9	NASRATI MOHAMED	268	OMAIR CHAABANI	478	NOURDINE MMADI
10	NASRINE YOUSOUF	273	RAIMATA ABDOULANZIZE	479	OMAR DJANFFAR
11	RABOUAN SAID HOUMADI ABDOU	277	SABRATA SAID	480	OUNTHMANE IBRAHIM
15	SAMIR MAOULIDA SAID	279	SAID OUSSENE AHAMADA	481	RACHDATI ALI
16	SANADIA ASSANE	281	SAMRAT SOILIH	482	RAFIK DAOUA
18	SWAENRI ALI MBAE	283	SITTI ECHA SOILIH	484	RASMIA MOHAMED
21	ATHOUMANI MSSAHAZI	284	SITTI MASSOUNDI ALI	485	SAFINAT MOHAMED
22	BAKARI DHAHABIA	285	SITTY ZARWATY ANTOIYI	486	SALIM AHAMADA MOUSTAKIMA
34	NOUROUDJATI BOINA	288	SOIFOINI IBRAHIM	487	SOIMRA HASSANI
35	SANIA SOULAIMANA	289	SOINAATI MOHAMED	492	ABDOU KENEDI
36	TOILABIA YOUSOUF DJABIR	290	SOUBIRA SOILIH	496	ABOU SAADI
37	YOUSOUF MOHAMED MOUSSA	291	SOULMAT MMADI	498	AHAMADA NADJIMA
43	AHAMADA MAOULIDA MOHAMED	296	TOIBIBOU ABOUBACAR KISMATI	502	AN-ICHAT SOUFIANE
44	AHMED MZE MOUSSA ABOUBAKARI	300	YOUNNA BACAR	506	CHARAF-DINE IBRAHIM MOUSSA
45	ALADINE MHADJI	311	ZATADINE YOUSOUF	508	FAZDATI SAID HASSANI
46	ALI MAHAMOUDOU	313	ZOULAIHATI MMADI	509	FAZLAT ABDOUL HALIM
47	ALI NAWAL AHMADA	314	ABDOUL-AZIZ SALAMI MOHAMED	511	HADIDJA ABDOURAHIM MSA MLIVA
53	AMSAINA BEN AHMED	317	ALI FAHED HERY	512	HARIBOU HOUSSAM-DINE
57	BACAR FARDATE	330	NIZAM SAID ALI	514	HASSANI SOIEFOU RASMIA
58	BACAR MOINDJIE BACAR	335	SALMA BINTI AMANA	516	IBRAHIM ABDOU ALI
59	CHADIA OIFIKI	345	ABDOUL-KARIM HAMIDOU	517	IBRAHIM CHARZATY
60	CHADIA OUMAR YOUSOUF	346	AFARDINE ABDOU	518	IBRAHIM DAOUO MOINDZIOI
64	DJAMAL ATTOUMANI	352	ANRIFINA ABDILLAH	521	IMAM-NAWAWI HOUMADI
71	FAHAMIA IBRAHIM	353	ASMINE SAID ABDOU	523	ISSIHAKA MOINDJIE
72	FAHARIDINE AHAMADA	357	FARID MBARAKA	525	MAFOU MOHAMED MDAOUHOMA
79	FATUMIA MOHAMED	359	HADJIRA MOHAMED	529	NAFOUANTI BACAR
97	LOUANTIE YOUSOUF SOULE	367	LAITH MOHAMED HASSANE	530	NAISSATI MOHAMED YOUSOUF
104	MOHAMED HASSANE	371	MOHAMED ALI	532	OMAR YOUSOUF
105	MOHAMED YOUSOUF	372	MOHAMED IBRAHIM	534	RAMLATA AHAMADA
110	MOULDATE SAID MMADI	373	MOUGNI BARAKA SAID	535	ROZLINE ZOUBEIRI
111	MOUNIATI ALI ABDOU	374	MOUKTAFI YOUSOUF	536	SAID MATURAFI YAHAYA
115	NADJMA ALI HASSANI	378	NAILA MOHAMED	537	SALIM CHOFFERA
120	NAZLAT MAOULIDA AHAMADA	379	NAKIA AHMED SAADI	538	SARA MMADI SAID
121	NOURDINE HASSANI	380	NASRA NASSOR	539	SHIFANTI ALI BACAR
123	NOUZOULATI SAID	387	TILIZAMOU HADJI	540	SIRADJIDINE BEN YOUSOUF
128	ROUCHDAT IBRAHIM	388	WARDATI MAOULIDA	541	SITTY MTRENGOUENI
129	SAID ALI ABDOUL ANZIZ	395	ANYAT ROUMLI	543	SOIYINOU HASSANI
132	SAID ELAMINE	397	ASSIATI MOHAMED IBRAHIM	544	TOUFAHATI MOHAMED
134	SALIM MOHAMED	399	ASSOUMANI SARAT	546	ZAIDOU AHAMADA
136	SALMA SAID MMADI	400	BINDJAD ISSIMAILA	548	ABDILLAH MKOUFOUNDI
141	SOUNDATI ALI	403	CHARMILA HASSANI	550	ABHARIA ASSOUMAN
145	TOIYIFATI SOULE	406	ELAMINE NASSABIA	551	ABSOIR ALI
149	ZAINOUDINE AHAMADA	409	FATIMA ABDILLAH	552	ALI IBRAHIMA
153	ABDOUL - NASSUR AHAMADA	413	HAMADA MMADI ASSAD	554	ANTOYINA ANLIMOU KOMBO
154	ABDOULATUF RAFIK TOHIRDINE	417	ISMAEL BACAR	557	BOUHRATI YOUSOUFA
160	ALI BEN CHEIKH BACAR	418	IZIDINE YOUSOUF	558	CHAANBANE YOUSOUF OUMOURI
164	ANDHUMATI ISSA	424	MAHAMOUD FARHA	566	FAOULATI MOHAMED
165	ANDILATI SAID MMADI	429	MOHAMED CHAHARDINE	573	HADIDJA BACAR
170	ANSIMAT SOUDJAY	430	MOUNIATI IBOUROI	579	NADJILAOU YOUSOUF
171	ANZILATI ALI MOHAMED	437	NASRATI PAPA	582	OMAR SOILIH
176	ASMINA ALI MAHAMOUD	438	NASRIAT NOURDINE	583	OUSSEINI MZE MBABA
181	BADRIAT MOHAMED SAID	439	NASSER HASSANI	584	RABOUANTA ABDILLAH
182	BADROUDINE YOUSOUF	440	NATACHA MDAHOMA	588	SALOUWA BACAR
183	BAHADJATI IBRAHIMA	441	RACHID OIRDI	590	SOIHBATI AHAMADA
186	BEN ALI MMADI	445	SONIA MOHAMED	591	SOULE SAID MOUSTAKIMA
188	CELINE PAPA	446	YAHAYA ABDILLAH	593	TOUHOUFATI SANIA YOUSOUF
198	DJOUNAID AHAMADA	449	AHMED RAISSAT	594	YOUSOUF ABDOUEL-HALIM
199	FADHULAT ISMAEL HADJI	450	ALI ROUCHDAH	598	ABDILLAH ALI
200	FAIDINE MOHAMED	454	ANRIATI ALI ZOUBEIR	600	ABOUDOU IBRAHIM
206	FATUMA MOHAMED HASSANE	455	ANRIFOUDINI SAID MMADI	602	ANDHUMATI ATHOUMANI
211	HADIDJA SAID ADAM	456	BENCHEIKHDINE ANDHUMI	605	AYOUB ANTOY MOHAMED SOUEF
216	HARMIYA ABDOU MAHAMOUD	457	CHAMISA AHAMADA	606	BEN ALI AHAMADA
218	HASSANATI SALIM	460	DJATAWIA HAMIDOU	608	DJASMATI ALI
222	ISTIFHAME SAID BAHASSANE	462	ECHATA YOUSOUF	611	HAMZATI AHAMADA
223	KALATHOUMI HOUMADI	468	MARIAMA HASSANI ALI	615	MSA MLIVA AROI
236	MIFTAHOU MOHAMED	469	MILIZA ATHOUMANI	622	ATHOUMANI DAROUECHE
237	MMADI ASSIMAOU	470	MIRADJI YOUSOUF	624	MARIAMA NOUROUDINI
240	MOHAMED MZE MBABA	471	MNEMOI SOULE	625	MOHAMED ALI HAFIDHOU

Numéro	Noms et Prenom	Numéro	Noms et Prenom	Numéro	Noms et Prenom
628	CHAHARDINE ALI	926	FATOUMIA ABDILLAH	1082	MARIAMA ABDILLAH
647	CHAIMATA MOUIGNI	927	FAZDATI ISSA IBRAHIM	1083	MARIAMA HASSANI
651	NASMATA ABDOU	936	NASSER ABDOU	1088	MHADJI ALI MSAIDIE
652	NASSOI IHATI OUSSOUFI	939	OUBEIDILLAH MZE MBABA	1089	MKOU AHAMADA
653	NOUSSAIBA BACAR	945	SOU-OUND MOHAMED AZIR	1090	MMADI MOHAMED
654	OUMI ABDOU MFOIHAYA	946	TOILHAH MOINDZE BOINA	1091	MOHAMED SAID HOUDHOIR
655	OUMRATI ABDILLAH SOILIH	947	VELOU YAHAYA	1092	MOHAMED SALIM MMADI
657	RABIANI SAID	948	ALI HASSANI MOINACHE	1099	MOUSTADJI MOHAMED
662	ABDOUL-BAR RACHADI AHAMADA	955	MMADI SAID	1100	NABILDINE MSAIDIE
664	ABOUKARIA MADI HAMADA	956	MOHAMED ALI	1102	NAIM YOUSOUF
671	ARAFAT HASSANI	959	YOUSOUF SAID AKOUTI	1106	RABOUAN IBRAHIM AHAMADA
672	ARNATI DINE ALI	961	ABDOU FAIZI	1109	RAHIMA SOILIH
673	ASHRAPHE ISHNA	962	ALBOUHAR MOHAMADI SIDI HASSANI	1112	RAMLA NATANDA
676	BAHIAT ASSOUMANI	965	CELESTINE MAAROUF	1114	SAADAM ALI HOUSSEINE
681	DJAFFAR SOILIH	967	FAOUZIA MOHAMED ALHADHURI	1115	SAANDIA ASSOUMANI
683	FAISSOIL ANLIA	968	FATIMA SOULAIMANA	1116	SAID ABDALLAH
685	FATIMA ABDOU SOILIH	969	HOUDHAYFI SAID HAMADI	1117	SAID AHAMADA RAHA
687	FATIMA HAMIDOU YOUSOUF	970	ISSA NASRAT	1121	SAID ISMAEL
692	HARIMIA SOUFIANI	971	KARTOUCHE ABDEREMANE	1124	SOEFOU AHAMADA OUMOURI
701	MOHAMED ABDOU MMADI	972	MANSSIYA MMADI MENDADZE	1127	SOILIH ASSOUMANI
705	MOUSSA ALI AHAMADA	975	MOUSSA ABDOU HODARI	1130	SOUAIA ANDHUM-DINE
708	NADJLATI IBRAHIM	976	MOUSSA ABDOU MDAHOMA	1132	TAKI MOHAMED
714	NOURDINE CHAMSOU DINE	977	MRAMBOINI YOUSOUF	1133	TOILABIA BACAR
717	RANIATTI SAID HASSANI	980	WALIDI HAMDANE	1134	WADAANI MOHAMED MZEE
722	SOULE AHAMADA MAVAVO	983	ABDOULGHANIOU MTARAKAY	1136	YASMINE ISMAIL
723	SOUAIA MOHAMED	984	ABIZAR FATIMA	1140	ZAINOU ALI
727	ZAHARATI MOHAMED	985	AHMED CHAMASSI	1141	ZAKOUANI HAMIDA
728	ZAIDATI ABDOU OUMOUR	986	AIDI NOURDINE	1142	ZAOIDI MMADI ISLAME
764	AICHA YOUSOUF	990	HIMIDI ECHATA	1143	ZETOUNI ABDOU MOINDZE
766	ALI MOHAMED ALI	992	MOHAMED MMADI	1144	ZIDINI FARID
768	ANYINIYA SAID ABBAS	993	NAILATI BACAR	1147	ABDILLAH CHAEHOI ALI
779	FATIMA CHEIKH	994	RIAMA ADAME	1148	ABDOULATUF SOULE
805	SAKINA ABDALLAH AHAMADA	995	SAMIR SAID	1149	ABDOULFATAHOU HASSANI
815	HILDATI ALHAMIDI	996	ABDILLAH NOURDATI	1151	ACHIRAFI NATIDJA
821	HAMZATIE MHOMA	1000	AHMED MZE SOUANDOU	1152	AHMED ABDOU NADHUFA
823	MOHAMED MOUIGNI MALI AYOUBA	1004	ASMAHANI DJOUMOI	1154	ALI IBRAHIM
829	WABISSOITI MMADI DJALIM	1005	BOUCHRATI SALIMINA	1155	ALIBOU HANIFA
831	FAOULA ISMAIL	1007	FAIZA KASSIM	1157	ANZILENI BOINA MZE
834	SAID ATHOUMANI	1009	INZLATI SALIM	1158	AYIDA SOULE ABDOU
836	YOUSOUF ABDILLAH	1010	ISMAEL MMADI	1160	BICHARIFA MBAE
837	ABDOUL-WAHAB YOUSOUF	1011	MAHAMOUD FASNATI	1162	CHARAFATI IBRAHIM
840	ASFATA AHAMADA	1012	MOHAMED ABDOU HADIDJA	1164	DHOIMIANTI SAID
842	ELENE NASSUF	1015	MOHAMED YOUSOUF	1165	FAIDA MHADJI
845	IBRAHIM MMADI	1017	MOINAHARI ALI	1166	FAIDA SAID AHAMADA
849	MHAZA HADIA	1018	NAZAD SAID	1167	FAOULATA MAOULIDA
851	NOURIA NABOUHANE	1020	ROUCHDATTE MOUSTOIFA	1168	FATIMA MOHAMED ABDOU
857	ALI MBAE NABOUHANE	1022	SARA HOUDHALI	1171	HACHIM IBRAHIM
866	DANIEL ABDEREMANI	1025	YOUSOUF NADJIDA	1172	HALID BACAR
869	FAHAD DJAMBAE	1030	ABDOULHAMID BOUCHIRANE HACHIM	1173	HISSANI ALI
873	FATIMA HASSANI	1031	ABDOULKARIM MISBAHOU	1174	HOUSSOUNATI ATTOUMANI
874	FATIMA MBAE	1033	ABOUHARIA M'SA	1175	KALATHOUMI SAID
877	HISSANI BADJOU	1034	AHMED ELAMINE AHMED SAID	1177	MA AMOUNE ALI BAKARI
879	IBRAHIM MZE MBABA	1035	ALI BACAR	1178	MARIAMA SAANDI
882	KELDI ISMAEL	1038	ANIA AHMED	1180	MOHAMED SAID
888	MBAE SAID SITI NADJEMA	1040	ANRIFIA BACAR	1182	MOUANDHU SAID HALIFA
890	MMADI BAKRI SAID	1044	ASMA ALI MOHAMED	1183	MOURCHID KATIDJA
892	MOHAMED SOULAIMANA	1047	ASSAFI ABDOU	1185	MOUSLIM ABDILLAH
898	NOUZHATI MZE MBABA	1049	BACARI IBRAHIM ANFFANE	1186	NADJIMOU YOUNOUSSA
900	SAIFI SAID	1051	BARAKA SOULE	1187	NAIDATI MOHAMED
901	SAM MOHAMED	1057	ELAMINE MMADI	1188	NAILATI ALI OMAR
903	SOU DJAE MOHAMED	1058	FAHARAZADI ALHAMID	1189	NISFATI IBRAHIM
904	SOU DJAY TOIYIMINA	1059	FAIDA MOUSSA	1190	RAHAMATA MOUSSA
906	YOUSRA ATHOUMANI	1060	FAKRATI ABDILLAH	1193	SAID ABDILLAH
907	YOUSOUF IDI MOHAMED	1061	FASSULATA AHAMADA	1195	SOILAHOU DINE MOHAMED
910	ABDEREMANE ABDOU SAMIRA	1067	HALIMA BACAR	1199	ZAINABA MOHAMED DJALIM
914	AHMED NOURDINE	1068	HALIMA MCHANGAMA	1200	ABDOULHAMID BOUCHIRANE MO-
917	CAMAR-EDINE ABDEREMANE	1069	HIDAYA ALI MOEGNE		HAMED YASSINE
919	CHADHOULI TOIRIKA	1070	HOUDHAYIFI ABDALLAH	1201	AHMED ATTOUMANE HAFSOIT
920	DJAMALDINE CHAARANI ALI ABDOU	1072	IBOUROI BINTY TASILMAT	1204	ANINI CHAEHOI
921	ECHATA ADAM	1077	ISMAEL MCHANGAMA	1206	ASRA YOUSOUF
924	FARZATI ABDILLAH	1078	KAAMBI SAID MALIK	1207	BADROUDINE HASSANI
925	FATIMA NOUROU	1079	KADIROU ALI MOINACHE	1211	HAYIRIA DAROUECHE

ENVIRONNEMENT

Vers un plan d'action contre les espèces exotiques envahissantes aux Comores

Depuis hier, le projet InvaZil tient dans un hôtel de la place, un atelier d'information et de contribution au processus d'élaboration de la stratégie et du Plan d'Action contre les Espèces exotiques envahissantes aux Comores.

D'entrée, le coordinateur du projet Yahaya Ibrahim a fait une brève introduction de ce projet qui doit être clôturé à la fin juillet et dont l'intitulé est : « Contribution à la collecte des données écologiques et ethnoécologiques et à la mise en place des mécanismes nationaux pour la gestion des espèces envahissantes aux Comores ». Par la suite Dr Abdillahi Maoulida, a dressé un point de la situation des EEE aux Comores. Il a brossé fait l'historique de l'introduction de ces espèces dans nos îles et a présenté aux participants quelques images de certaines espèces présentes chez nous.

Mme Ramadhoini Ali Islam de l'Université des Comores a présenté aux participants les activités menées par le projet depuis Mai 2017 et ce, pour une période de quinze mois. C'est dans ce cadre que des inventaires sur le terrain et des traitements des données en laboratoire se sont succédé les mois passés dans l'ensemble du pays.

Durant sept mois, des inventaires sur le terrain ont été effectués sur deux méthodes. Dans un premier temps, beaucoup de documents relatifs aux espèces exotiques ont été consultés. Des listes nationales des différentes institutions (CNDRS, INRAPE et Herbier des Comores) constituaient la base de cette étude.

Au cours de ces études 335 transects ont été inventoriés dont: 218 à Ngazidja, 71 à Ndzuani et 46 à Mwali. Quelques 1304 espèces sont inventoriés dans les 3 îles dont 672 ont été déterminées et 632 non déterminés. Pour la liste globale existante suit à la fusion des listes des diverses institutions 967 espèces établis dans cette liste 672 sont inventoriées 293 ne sont pas observés (sous réserve de la

détermination).

Le 13ème mois du projet a été basé sur les échanges entre les partenaires du projet des trois îles afin de sortir une liste hiérarchisée avec le maximum d'informations locales (noms vernaculaire, invisibilité, pour chaque île). Un atelier a permis une proposition d'une liste hiérarchisée.

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité mondiale. Leurs multiples impacts constituent une menace pour les espèces indigènes, des habitats naturels, des services rendus par les écosystèmes, des activités économiques et la santé humaine.

Pour être efficace dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, il a été projeté l'élaboration d'une stratégie



nationale qui sera basée sur la prévention, l'éradication, le contrôle (densité nulle, confinement, biocontrôle).

Rappelons qu'une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la pro-

pagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives. L'atelier sera clôturé le vendredi prochain.

Hachime Abdérémane



JOB ANNOUNCEMENT Training Manager

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of Training Manager (TM) based in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: Under the direct supervision of the Country Director, the Training Manager (TM) is responsible for: the development, preparation, implementation, monitoring, and evaluation of several annual training events and workshops for Peace Corps Volunteers. The TM is also responsible for the recruitment, training, and management of temporary training staff, and coordinates the work of the Language and Cross-culture Coordinator and Programming/Training Assistant. The work of the TM is both administrative and programmatic.

Required Qualifications:

- * University Bachelor's degree in Education, Training, or other relevant field
- * At least four years' work experience in fields related to training, training design, or education, preferably with adult learners
- * Basic administrative experience coordinating logistics and/or budgets
- * Excellent interpersonal and communication skills
- * Written and oral fluency in French and Comorian dialect
- * Advanced written and oral English language skills
- * Ability to work in a cross-cultural setting
- * Proficient computer skills (Microsoft Word, Excel, PowerPoint)

Preferred Qualifications:

- * Master's degree or other advanced training in a relevant field
- * Prior supervisory or leadership experience
- * Prior experience with international or multicultural organizations

The position is open to Comorian citizens, as well as third-country nationals with a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest, **in English**, addressing your experience and suitability for the position
2. Current **CV** or resume
3. Application form DS-174 completed **in English**
a. To receive the application form, please email pccomoros@peacecorps.gov or pick up a form at the Peace Corps office at Rive Gauche.
4. Copies of other relevant documentation (training certificates, etc.)
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de Casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Friday, August 17, 2018

- * Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorospc@peacecorps.gov.
- * Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- * Incomplete or late applications will not be accepted.
- * Applications will only be accepted in English.
- * Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

FÉDÉRATION COMORIENNE DE SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

L'affiliation des Comores à la Fédération internationale du sport scolaire

La nouvelle est parvenue à la Fédération comorienne du sport scolaire et universitaire (Fcssu) la semaine dernière. Cette affiliation à la Fédération internationale du sport scolaire (Fiss) servira de tremplin pour le développement du sport scolaire comorien en général, et du sport civil en particulier. C'est une belle opportunité pour nos jeunes, filles et garçons, âgés de 12 à 27 ans pour se mesurer avec les sportifs des autres pays membres, et de bien se préparer, entre autre, pour l'Universiade de Naples en 2019.

Une lettre est adressée par les autorités de la Fiss au comité directeur de la Fcssu, instance

administrée respectivement au titre de président par Abdou Mze Schyth et de secrétaire général par Attoumane Mohamadi. Cette lettre informe l'officialisation de l'affiliation de la Fcssu à la Fiss. « Cette affiliation illustre pour nous la concrétisation des efforts de longue haleine. Nous comptons ainsi développer une bonne coopération avec cette instance-mère et tisser des relations d'échange avec les autres fédérations nationales afin de promouvoir le sport comorien ». La thèse selon laquelle « mieux vaut exceller dans une institution sportive que d'être bons dans plusieurs » paraît fasciner les responsables de la Fcssu. « Les statuts de la Fcssu prévoient deux commissions

techniques de base, chargée de l'organisation des activités, l'une pour le scolaire et l'autre pour le sport universitaire », précise Attoumane.

Préserver la santé

Au menu du projet de la Fcssu, la relance des activités scolaires et universitaires, dont la célébration de la journée internationale du Sport universitaire en septembre prochain aux Comores, le championnat local pour la préparation de l'Universiade de Naples (Italie) en 2019, enfin, la préparation du championnat national scolaire, en vue de prendre part au championnat international de la Fiss. Dans cette acro-

batie des activités sportives, scolaires et universitaires, les ministères de la Jeunesse et de sport d'une part, de la santé d'autre la part et en 3e lieu, le ministère de l'Éducation nationale doivent être sensibilisés, étant les partenaires principaux. « C'est indispensable de collaborer avec ces ministères. Nos compétiteurs sont des enfants et des jeunes (12 à 27 ans) élèves et/ou étudiants. Même coûteuses, les visites médicales sont obligatoires pour préserver leur santé », clarifie Attoumane Mohamadi, secrétaire général de la Fcssu.

Bm Gondet

Initiative

Citoyenne pour la Transparence

Budgétaire aux Comores



Moroni, le 25 juillet 2018

Communiqué de presse

L'Union des Comores a réalisé des avancées notables au cours de ces dix dernières années notamment en matière de gestion budgétaire. Le budget de l'État est passé de 40 à près de 70 milliards de francs comoriens. Toutefois, la cohérence des choix budgétaires en faveur des enfants dans les secteurs prioritaires tels que la santé et l'éducation des enfants de moins de 18 ans n'est pas prouvée.

Conscient du phénomène, L'institut National de la statistiques, des études économiques et démographiques (INSEED), sous la supervision du ministère des finances avec l'appui de l'Unicef ont élaboré des mémoires budgétaires. Ces mémoires budgétaires portent sur des analyses concises et conviviales de l'exécution du budget du gouvernement pour l'exercice 2016/2017, en mettant en avant les secteurs sociaux de base et les effets attendus pour le bien-être des enfants.

Les résultats et propositions issus de ces mémoires budgétaires sont diffusés et font l'objet d'une campagne de dissémination dans tout le pays en direction du Gouvernement, des parlementaires, des partenaires au développement, des médias et de la société civile.

L'objectif de ces mémoires

consiste à élargir le débat autour des budgets des secteurs sociaux et à favoriser le plaidoyer pour une gestion des finances publiques transparente, participative et équitable. En d'autres termes, le but visé est de contribuer à une allocation équitable et suffisante et une gestion plus efficiente des ressources publiques sensibles aux enfants.

L'Initiative Citoyenne pour la transparence Budgétaire (ICTB), organisation de la société civile dont l'objectif est de promouvoir une gestion des finances publiques transparente, responsable et participative est choisie pour conduire cette campagne de dissémination.

Pour augmenter la participation, l'ICTB met en place une stratégie de communication participative en ciblant tous les acteurs, en utilisant des termes simples que tous les citoyens peuvent comprendre et discuter en vue de renforcer le plaidoyer et d'améliorer la pratique budgétaire en faveur des enfants.

L'ICTB adresse ses vifs remerciements à tous les citoyens qui ont pris part à ses conférences organisées à Anjouan (02-03 juillet), Mohéli (09-10 juillet) et en grande Comore du 16 au 18 juillet 2018.

Adresse facebook : <https://m.facebook.com/comorestransparence2016/>
 mail : ictbcomores@gmail.com Tels : 337-24-76 -336 58 07/326 97 48 ou 436 58 07/411 00 94

Numéro	Noms et Prenom	Numéro	Noms et Prenom	Numéro	Noms et Prenom
1213	MOHAMED MAHAMOUD	1435	NOURDINE ABDILLAH	1725	HACHIME DAFINE
1215	SEFDINE HAMZA	1438	OMAR IBRAHIM MIKIDADI	1728	HODARI AÏA, Â & CHA
1216	SITTY AMNI MOHAMED	1442	OUMOURI AHMED ABOU-LAITHI	1730	IBRAHIMA NORMAN PASCAL
1222	IBRAHIMA SAID ABDOU	1445	RAHAMATOU IBRAHIMA	1732	ISMAEL ABDILLAH
1224	OUUMMOU KOULOOUTHOMI ABDOUROI-HIM	1448	RAMLATI NOURDINE SAID MOULIDI	1733	ISMAEL HASSANATI FIDELINE
1225	RASSILATI MAHOUNI	1450	ROUKAYAT SAID	1734	JOSIANE HUMBLLOT PATRICK
1227	ABDOULMOUGHIZOU MBAE MMADI	1452	SAANDATI MOHAMED DJAE	1736	KAMLATI YOUSOUF
1228	AHAMADA ALI MOHAMED	1456	SAID MOUZDA	1737	KISMATI YOUSOUF
1231	ANISSATI MIFTAHOU	1461	SATTY DJOUMOI	1739	MAHAMOUD BOINAID ANIL
1233	ANTUYATI HASSANI BACHIROU	1463	SOIDROUDINE ABDOU CHAKOUR MMADI	1741	MAOULIDA TOYBOU
1234	AZHARDINE ABDOU	1467	SOILHALINE SOULAYMANA	1742	MOHAMED BEN ALI SOIDRIDINE
1235	FAYAD ABDOU YAHAYA	1468	SOULE NOUROU	1748	NADJWA ABDALLAH HALIFA
1236	HACHIMIAT MAOULIDA	1470	TAKRIMA SAID AHAMADA	1749	NAILA MZEMBABA YOUSOUF
1237	HADIDJA HIMIDI	1479	YASMINA ALI YOUSOUF	1754	ROUKIAT AHAMADA
1241	MOHAMED FAKRI SAID YOUSOUF	1486	YOUSOUF MOINDZE MDAHOMA	1764	ABAL NOURGHAAAYINI
1242	MOUIGNI IBRAHIM AYIDA	1489	ZAHARIA SAID YOUSOUF	1772	ALI PAPA
1244	NOUZLATI HAMIDOU MOHAMED	1490	ZAHARIA YOUSOUF ALI	1776	AMNAT ABDOU MZE
1245	RABOUANTA ABDILLAH MBAE	1491	ZAINABA BOINA MOUSSA	1777	AN-ICHA YOUSOUF
1248	ABOUCARIA BACAR MOHAMED	1493	ZAINOUNE AHAMADA SAID	1780	AZAD OUSSEINI
1250	AHAMADA TAHYA	1494	ZALFATA ABDOU	1783	BAKRI YOUSOUF
1251	ANLIATA AHAMADA MFOIHAYA	1499	ABDOU ANZALI HAIRIA	1785	BOUSRA SAIDOU MOHAMED
1253	BAYHAKIY ABDOURAHIM	1500	ABDOU MBAE	1786	CHAANBANI SOIFOINE
1257	HADHURATA AHAMADA	1501	ABDOUCHAKOUR SOIFOUOITA	1792	DJIDAOUI HADJI
1260	HOUSNATI MOINDJIE	1502	ABDOUL HALIM SAID	1793	DJOUBEIRI NADJASH
1262	KAMARIA SAID	1508	ABOUDOU HOUSSAMIDINE	1796	FAOUZIA AHAMADA CHAMSY
1264	KECKLINE YOUSOUF	1509	AHAMADA FAKRI	1798	FARTINE DJOHAR
1266	MOHAMED SAID ZAIDATI	1510	AHAMADA HAMIDOU SOUMAYATA	1799	FATIMA ALI MOUIGNE
1267	M'ROIVILI DJOUMOI BAKRI	1512	AHAMADA MZE AICHA	1800	FATIMA ANTOISSE
1269	NADJMA ALI	1519	ALI MOHAMED MOINAECHA	1803	HAMADI NADHRATI OUSSOUFA
1270	OUSSEINI SAID	1520	ALI YAMANI FAROUOITA	1805	HASSANE NISSAI
1271	RAHMAT ABDOU SOILIH	1524	AMERDINE ISMAEL	1807	HOUDRYA MOHAMED ABDOU SAID
1274	SOIFOINI MOIDHANE	1525	ANDJIBOU ALI MLAMALI	1811	ISSIHAKA IBRAHIM ABDOU
1277	ABDALLAH ISSA ABDALLAH	1526	ANDLAT IBRAHIM	1816	KASSIM FAZDA
1286	ABDOULHALIM ALI SOEFOU	1532	ANTUF SAID YOUSOUF	1817	KATIDJA AHAMADA
1293	AHAMADA NAZOIM-DINE	1534	ARFATA ABDOU	1819	MAHAMOUDOU ALI TADJIR
1296	AHMED ALI HOUDAT	1537	BARAKA YOUSOUF	1820	MAOULIDA IRCHADI
1297	AHMED YOUSOUF	1538	BEN MMADI MOHAMED	1821	MARIAMA IBRAHIM
1299	ALI CHADIA NASSER	1544	FAOUZIA ALI IBRAHIM	1824	MMADI EL FALLAH
1301	ALI MAHAMOUD	1547	FATIHA MBAE	1827	MOHAMED DJAMBAE BINOUROU
1304	AMED ALI	1558	HASSANATI MOUSSA MOEGNIDAHO	1835	MOUSLIMATA YOUSOUF MLAZEMA
1307	AMINE IBRAHIM	1560	HOUSSAMA HAMIDOU	1836	MOUSLIMATE YOUSOUF
1308	ANBDOUROIHAMANE MOINDJIE	1565	IMANI ISMAEL	1845	NOUZOLTA SAID
1309	ANCHATA ASSOUMANI YOUSOUF	1568	KALATHOUMI AHAMADA	1846	OMAR ALI ABDOU
1317	ARBABIDINE MZEMBABA	1569	KAMILI ALI MMADI	1847	OMAR SAID
1319	ASSAD DJALALI	1573	MCHANGAMA BALKIA	1848	OUMMI ALI
1320	ASSOUMANI ABDOULWAHAB DAMIR	1577	MISTOIH ISMAEL	1850	PRISCA BEN YAHAYA
1322	ATTURIAT ALI	1585	MOINAECHA AHAMADA	1851	RACHMA MOHAMED
1325	BADAOUI SOIDAOU	1586	MOINDJIE ALI	1852	RADHUIYA FADHULI
1327	BAHATI HAMIDOU	1592	MOUTAOIL HAMDANI	1853	RAFIK HASSANI
1334	CHAKIRA HADJI	1602	NADHRATI MSIRADJI	1855	RAISSA AHAMADA
1338	DHAKIR MOHAMED BEN CHARAFA TAB-DILA	1605	NAFOUANTA SAID	1856	RIFKI BACAR
1340	DJAFAR ABDALLAH	1607	NASFATA MOHAMED YOUSOUF	1857	RIZIKI ATTOUMANE
1344	DJOUMOI ASSOUMANI MOHAMED	1613	NATIDJA YOUSOUF ABDOU	1858	ROUKIA ABDOU MZE
1353	FAIROU MMADI ALI	1617	OUMOURI ALCIA	1859	ROUKIA AHAMADA
1359	FATIMA NOUHOU ABDALLAH	1619	OUSSEINE YOUSOUF	1860	ROUMNAT AMERDINE
1363	HADIDJA ABDOUROIHAMANE CHARIF	1635	SAID HASSANI SAID ABDILLAH	1862	SAID DJAMALDINE
1389	MAHAMOUD WARDA	1636	SAID IBRAHIMA	1864	SAID HOUSSEINE ASSOUMANI
1398	MHOUDINI ABDOULLANZIZE	1648	TAHIYA HAMIDOU	1866	SAMRAT MZE MMADI
1402	MMADINA SOILIH MOINDZE	1651	TOYBOU SAID HAMIDOU	1872	SOU MAYA ADAM
1403	MMAKA IBRAHIM	1660	ANFIATI DJAMBAE ALI	1876	ZAHARA BACAR
1405	MOHAMED GHAZALI MOHAMED	1662	EL-YACHOURTU HASSANI	1877	ZAINABA AHAMED
1406	MOHAMED MOINDZE MDAHOMA	1677	ALI OUBEIDI SALMATA	1879	ZALHATA HASSANE
1408	MOHAMED SAIDA ASSOUMANI	1680	ANRAFA ALADINE	1880	ZOUENA IBRAHIME
1410	MOHAMED YOUNOUSSA	1683	BEN AMANE ALI IBOUROI	1883	ABDOU MOUKAFI MOHAMED
1416	MOUSSA MOHAMED	1690	HANANI HAMIDOU	1885	ELFATAHOU SOUDAISSE KAMAR-DINE
1417	MUSTOIH AHAMADA ISLAHI	1695	MOHAMED KAFINOU ALI	1886	KASSIM AHMED YOUNMA
1424	NASMAT AHMED BEN ALI	1705	NOURDINE AHAMADA	1889	MOUNISSA YOUSOUF
1428	NASSUF-DINE MOHAMED	1710	ZALHATA BOINA	1893	OUSSOUFA ABDOU RAOUF
1431	NEMA SAID AHMED	1716	ANKIDATE AYOUBA	1894	RAOUDHOI AHMED BOINA ALI
		1720	BACARI MOURDANI	1895	SAID BEN HASSANE SAMIR
		1721	CHAMILA SOUVENIR	1896	SAMINA BACAR